

LE GRAIN DE SEL

DES RETRAITÉ.E.S



Avril 2026

L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS : C'EST TOUT DOUX POUR LES GRANDES ENTREPRISES.

Une note d'Attac (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) le relève : si les grandes entreprises étaient taxées au même niveau que les P.M.E., cela rapporterait 10 milliards de plus à l'État.

Officiellement, le taux de l'impôt sur les sociétés est de 25% des bénéfices.

Mais, le taux réel pour les P.M.E. est de 21,4% tandis que celui des grandes entreprises (au moins 5 000 salariés) est de 14,3%.

Comment expliquer cette différence ?

Le crédit impôt recherche bénéficie essentiellement aux grandes entreprises et l'insuffisance de son contrôle explique son montant élevé (7,7 milliards en 2025).

De plus, la Cour des comptes critique la notion d'intérêt général trop large du mécénat d'entreprise très utilisé par les grandes entreprises.

P.M.E. et grandes entreprises vivent des réalités différentes.

Les P.M.E. ont un taux d'I.S. plus élevé et quand elles sont sous la coupe de grandes entreprises en tant que sous-traitantes, elles ont moins la possibilité de frauder.

On comprend dès lors que les P.M.E. n'ont pas voulu suivre le MEDEF dans sa croisade contre la contribution exceptionnelle qui touche (très légèrement) les grandes entreprises.

Le véritable pognon de dingue : les aides publiques aux entreprises.

Les journalistes Matthieu Aron et Caroline Michel – Aguire ont rédigé un livre intitulé : Le grand détournement – Comment milliardaires et multinationales captent l'argent de l'État. Ils estiment le montant des aides en 2023 à 271 milliards qui se décomposent ainsi :

- 91 milliards d'exonérations de charges patronales.
- 110 milliards de niches fiscales.
- 32 milliards de subventions directes.

S'y ajoutent les aides des collectivités territoriales, les crédits européens.

Le livre relate les auditions des grands patrons devant la commission du Sénat relative aux aides dont celle du patron de ST Micro -Electronics.

Ces aides constituent la politique de l'offre qui devait selon ses promoteurs se traduire par une relance de l'investissement.

Or, le bilan de cette politique est désastreux : désindustrialisation, taux de pauvreté en hausse, flambée de la dette, des services publics à l'os.

Le livre détaille les dispositifs d'optimisation fiscale : le crédit d'impôt recherche, le système des holdings, le mécanisme « d'apport - cession », la niche Copé.

Il démonte la réputation de l'impôt sur l'héritage qui en fait ne concerne que 14% des transmissions.

Ce livre est disponible dans certaines bibliothèques comme à Grenoble et dans les librairies au prix de 19,90 €.



QUAND AMÉLIE DE MONTCHALIN RECONNAÎT QUE 13 335 MILLIONNAIRES NE PAIENT PAS D'IMPÔT SUR LE REVENU.

Le 11 janvier dernier, l'ancien ministre de l'économie Eric Lombard déclare que des milliers de grandes fortunes échappent à l'impôt sur le revenu. Il est aussitôt désavoué par Amélie de Montchalin, alors ministre des Comptes Publics.

Puis, 2 sénateurs obtiennent de Bercy une note indiquant que 13 335 millionnaires assujettis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) ne paient pas d'impôt sur le revenu. Sans parler des ultra-riches dont la fortune est composée essentiellement de valeurs mobilières et qui, par conséquent, échappent à l'IFI (ex ISF).

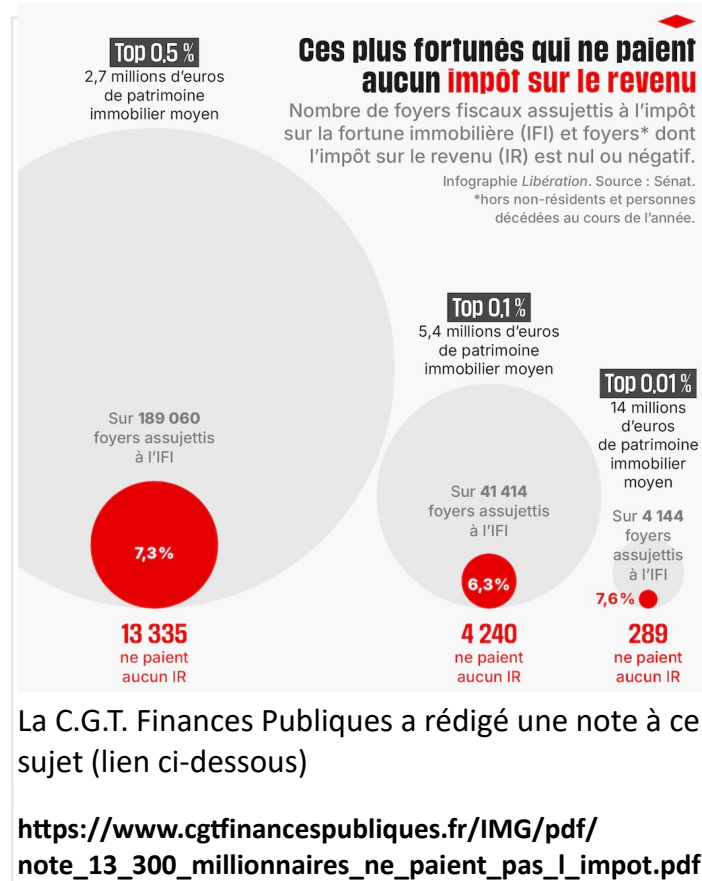


Ce n'est pas réellement une surprise. Nous savons que Les plus riches, qui ont les moyens de se faire bien conseiller, échappent largement à l'impôt sur le revenu grâce à (ou à cause de) la multitude de niches fiscales, la sous-taxation des revenus du capital notamment par le biais de la "Flat tax" qui permet d'échapper à la progressivité de l'impôt sur le revenu, sans parler de la fraude fiscale ou de l'optimisation fiscale.



On attend maintenant avec impatience que David Amiel, nouveau ministre des Comptes Publics fasse des propositions pour mettre fin à cette injustice fiscale. Ce dont on peut douter quand on sait que les effectifs des Finances publiques sont réduits chaque année (un tiers depuis 20 ans).

En 2026 c'est encore 1119 emplois qui disparaissent dont 88 pour l'Isère.



Cet espace que nous appelons **Le grain de sel des retraité.e.s** est ouvert à tout adhérent retraité.e qui désire s'investir dans la CGT.

Si vous désirez proposer des articles, n'hésitez pas à les faire parvenir à Rémi GILLET (gilletremifa@hotmail.fr) et André ROCHER (rocher.andre38100@gmail.com)